



FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

Candidat au titre des représentants des CDOS et des CROS / CTOS

Je soussigné(e) : DE JAEGERE Laurence

Né(e) le : 16/10/1976

Présenté par la séance plénière des CROS/CTOS/CDOS du 6 mai 2025 en qualité de représentant (cocher) :

- Des CROS/CTOS
 Des CDOS

Président(e) du : CDOS NORD

Certifie, en signant le présent document :

- Être informé(e) du fait que la poursuite de mon mandat au Conseil d'administration du CNOSF est soumise à la conservation de mon mandat de président du CROS/CDOS/CTOS.
- Jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :

FILIERE OLYMPIQUE :

Depuis mars 2025 : Co-présidente du CDOS Nord

2017 - 2025 : Vice-présidente du CDOS Nord

2009 - 2017 : membre du conseil d'administration du CDOS Nord

FILIERE FEDERALE :

Depuis 2020 : Vice-présidente de la Fédération Française de Triathlon

Depuis 2016 : Secrétaire générale ligue Hauts de France de Triathlon

AUTRES :

Depuis mars 2025 : membre du bureau exécutif d'Europe Triathlon

2021 - 2025 : membre du comité de développement d'Europe Triathlon

Depuis août 2000 : création du club Lomme Natation Triathlon et élue au sein du bureau exécutif



Photo

Expression libre :

Chère Présidente, Cher Président, Mesdames, Messieurs les membres du CNOSE,

Je tenais sincèrement à vous remercier suite à mon élection en tant que représentante des Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDO) au sein de notre instance. Je suis profondément reconnaissante de la confiance que vous m'avez accordée.

Les mots que j'ai prononcés lors de ma présentation devant vous étaient le reflet d'un engagement profond et d'une conviction forgée sur le terrain. Comme je l'ai exprimé, je suis pleinement consciente de la vitalité du sport français, magnifiquement illustrée par les Jeux Olympiques de 2024, et je salue l'engagement passionné de tous les acteurs du mouvement sportif. Cependant, je crois fermement qu'il est de notre responsabilité collective d'anticiper les défis à venir et d'adapter nos instances aux enjeux de demain.

Je m'engage à défendre avec conviction les priorités que j'ai présentées : un ancrage territorial renforcé, un modèle économique solide et équitable, une communication fluide et la préparation de l'avenir du sport français en y associant pleinement les territoires, notamment pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2030.

Je suis impatiente de collaborer étroitement avec vous, dans un esprit de dialogue, de concertation et de respect mutuel, afin de contribuer activement au développement du mouvement olympique et sportif français et de faire en sorte que les bienfaits du sport soient accessibles à tous.

Je vous prie d'agréer, Chère Présidente, Cher Président, Mesdames, Messieurs les membres du CNOSE, l'expression de ma très haute considération.

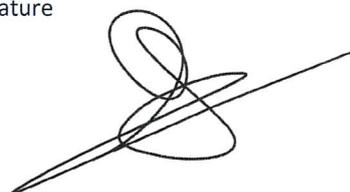
De Jaeghère Laurence

Reconnais, en signant le présent document :

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet (www.cnil.fr)

Fait à Lompret
Le 10 mai 2025

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Gilles Erb, Membre du Bureau élargi
du CNOSF et co-président de la commission
des territoires
Brigitte Linder, co-présidente de la
commission des territoires

Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des
CROS/CDOS/CTOS

Paris, le 07 mai 2025

Objet : Election des candidats à la représentation des CROS/CTOS et des CDOS au Conseil d'administration du CNOSF pour l'olympiade 2025-2029

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le jeudi 19 juin 2025, à l'occasion de son Assemblée générale, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) procédera à l'élection de son Conseil d'administration. Ce dernier est notamment composé de deux représentants des CROS/CTOS et des CDOS, un homme et une femme, (un pour les CROS/CTOS et un pour les CDOS).

La plénière du 6 mai 2025 en visioconférence a permis aux candidats de se présenter à l'ensemble des Présidentes et Présidents des CROS, CDOS et CTOS. Nous les remercions chaleureusement pour la qualité de leur présentation et leur volonté de s'engager au service du CNOSF et de ses organes déconcentrés. Une phase de vote à distance s'est ensuite tenue jusqu'à ce jour 15h (heure de Paris).

Conformément aux modalités d'élection diffusées précédemment, nous avons le plaisir de vous annoncer que Monsieur Hervé Liberman a été désigné pour être candidat à la représentation des CROS/CTOS et que Madame Laurence De Jaeghere a été désignée pour être candidate à la représentation des CDOS au Conseil d'administration du CNOSF dans le cadre de l'olympiade 2025 - 2029. Le détail des votes figure en annexe du présent courrier.

Le comité de déontologie du CNOSF rendra prochainement son avis sur la recevabilité de ces candidatures. Si validées, celles-ci seront ensuite soumises au vote pour ratification lors de l'Assemblée générale du 19 juin prochain.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.

Brigitte Linder
Co-présidente de la commission
des territoires

Gilles Erb
Membre du Bureau élargi du CNOSF
et Co-président de la commission
des territoires

Annexe – Résultat détaillé du vote à l'élection des candidats à la représentation des CROS/CTOS et CDOS au Conseil d'administration du CNOSF pour l'olympiade 2025 - 2029

Collège des CROS/CTOS :

- Nombre de voix global : 234
- Nombre de voix présentes : 234

Candidat	Voix	% sur les voix valables exprimées
LIBERMAN Hervé	221	100,00%
Vote Blanc	13	NA

Monsieur Hervé Liberman est désigné candidat à la représentation des CROS/CTOS au Conseil d'administration du CNOSF pour l'olympiade 2025 – 2029.

Collège des CDOS :

- Nombre de voix global : 234
- Nombre de voix présentes : 177

Candidats	Voix	% sur les voix valables exprimées
GRANOULLAC Geoffrey	27	15,25%
DE JAEGHERE Laurence	78	44,07%
DAVAU Roland	72	40,68%
Vote Blanc	0	NA

Madame Laurence De Jaeghere est désignée candidate à la représentation des CDOS au Conseil d'administration du CNOSF pour l'olympiade 2025 – 2029.